

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## LE GÉNÉRAL SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M<sup>lle</sup> NIVERLET, libraires;

A PARIS,

Office de Publicité Départementale (Isid. FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Correspondance générale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 1<sup>er</sup> juin.)

Départs de Saumur pour Nantes.

|                          |                       |
|--------------------------|-----------------------|
| 6 heures 49 minut. soir, | Omnibus.              |
| 4 — 32 — —               | Express.              |
| 4 — 1 — —                | matin, Express-Poste. |
| 10 — 28 — —              | Omnibus.              |

Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

|                           |                |
|---------------------------|----------------|
| 9 heures 50 minut. matin, | Express.       |
| 11 — 51 — —               | Omnibus.       |
| 6 — 6 — —                 | soir, Omnibus. |
| 9 — 23 — —                | Direct-Poste.  |

Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

|                        |                |
|------------------------|----------------|
| Un an, Saumur, 18 f. » | Poste, 24 f. » |
| Six mois, — 10 »       | — 13 »         |
| Trois mois, — 5 25     | — 7 50         |

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

## CHRONIQUE POLITIQUE.

On nous écrit des Bords du Rhin :

« Quelque intéressés que soient tous les pays à la conservation de la paix et quoique, assurément, une puissance seule ou plusieurs puissances coalisées y regarderaient, à deux fois, avant de poser un *casus belli* quelconque, on ne peut se dissimuler que la guerre peut se trouver au fond des éventualités que présente, en ce moment, l'aspect des choses en Europe. En dehors des questions que nous avons énumérées, la politique d'isolement de l'Autriche n'a-t-elle pas ses périls? On ne s'isole guère lorsqu'on est animé de bonnes intentions et si l'on n'a que des intérêts en harmonie avec les intérêts généraux de ses voisins. L'isolement c'est de la défiance, c'est souvent une menace; c'est encore la guerre à une époque plus ou moins éloignée. Or, la guerre éventuelle suppose des alliances éventuelles. On peut donc croire que la question d'alliance naîtra tout naturellement des entretiens et du rapprochement des deux empereurs à Stuttgart.

» Il y a bien longtemps que l'opinion est divisée en France sur cette grosse affaire des alliances, et la division est aujourd'hui d'autant plus prononcée que les événements semblent en raviver l'opportunité. Les uns vont répétant : — La France a plus à perdre qu'à gagner avec l'alliance anglaise et elle n'a qu'à gagner avec l'alliance russe. — Les autres répondent : — La civilisation est intéressée au maintien de l'alliance franco-anglaise, et la France doit surtout se préoccuper des intérêts de la civilisation.

» La vérité, selon nous, est que sans rompre avec l'Angleterre, son alliée d'hier, et sans dédaigner les vieilles sympathies de la Russie, la France doit, pour le bonheur du monde, et tant que les événements ne la contraindront pas, comme à l'époque de la guerre d'Orient, de prendre résolument parti pour le droit méconnu, continuer son rôle de modératrice, de conciliatrice en Europe. Elle était hier avec la Grande-Bretagne contre la

Russie, pour défendre en commun une cause juste et dont le triomphe importait à l'équilibre européen; elle serait demain avec la Russie, contre l'Angleterre, si demain les rôles se trouvaient intervertis par un de ces revirements qui, souvent, en politique, naissent à un moment donné, de l'interprétation erronée du droit ou d'une ambition mal conseillée. C'est ainsi que dans la question des Principautés, Napoléon III, qui marcha d'accord avec l'Angleterre à Naples, est devenu l'allié d'Alexandre II, tandis que le cabinet de Londres est l'allié de l'Autriche, anti-unioniste.

» La question d'alliance, ainsi posée, n'est plus à résoudre, car l'alliance n'est plus à conclure; elle existe déjà entre la France et la Russie. Quant à une alliance systématique, absolue, à une alliance offensive et défensive, tendant à un remaniement immédiat de la carte d'Europe, à une sorte de partage de l'empire du monde, ce serait un rêve que peuvent caresser ceux-là qui, en politique, n'ont rien appris, ni rien oublié, mais que la raison du siècle et la force des choses repoussent également. Un pacte de ce genre serait irréalisable, eût-il pour signataires la France et l'Angleterre, aussi bien que France et la Russie.

» Et l'Inde! L'Inde c'est actuellement plus que jamais l'inconnu et l'inconnu ne se discute pas. Si les princes et les diplomates parlent aujourd'hui, de la sanglante épopée qui se déroule dans l'Inde, c'est dans l'embrasure d'une fenêtre et d'une voix si mystérieuse que les oreilles les plus fines ne peuvent les entendre. Ce qu'au reste chacun peut se dire hautement, c'est que l'Inde est pour l'Angleterre une affaire en quelque sorte personnelle. En effet, l'Afrique est assez vaste pour suffire aux entreprises coloniales de la France et la Russie peut s'ouvrir du côté du Pacifique et par ses frontières de terre du côté de la Chine, de nouveaux débouchés assez riches d'avenir pour suffire à la plus grande ambition commerciale.

» Concluons : Les deux Empereurs qui vont se

donner la main à la cour du roi de Wurtemberg, ont déjà fait leurs preuves de sagesse, de modération et de magnanimité. L'honnêteté de leurs sentiments est égale à l'élevation de leurs vues. L'Europe n'a donc rien à redouter des conséquences de l'entrevue de Stuttgart. Ceux-là seuls s'occuperaient à s'en inquiéter qui, dans la droiture de leurs intentions, ne trouveraient pas un écho à la droiture des intentions d'autrui. — Havas.

Les exagérations auxquelles se sont livrées quelques feuilles allemandes à l'occasion de l'entrevue de Stuttgart, sont loin d'être partagées généralement en Autriche. Les esprits sérieux savent mieux apprécier l'importance de cet événement, et nous en trouvons une preuve dans la lettre suivante, adressée de Vienne à la *Gazette officielle* de Milan :

« Les journaux français s'efforcent de démontrer que l'entrevue impériale de Stuttgart est un gage de paix. Cependant, quelques organes de la presse allemande y voient un danger pour la paix du monde, en général, et pour la tranquillité de l'Allemagne en particulier. Ils pensent qu'il y a plus à craindre qu'à espérer de la conférence d'Alexandre II et de Napoléon III. Ce raisonnement des journaux est logique, si l'on juge sur les apparences; mais il est vicieux quant au fond des choses. La rencontre des deux empereurs est sans doute un événement de grande importance; et l'on peut dire qu'elle fera époque dans l'histoire moderne. On ne peut pourtant pas affirmer qu'il y ait déjà une alliance conclue entre la France et la Russie, dans le but de placer ces deux puissances au-dessus des autres, au-dessus du droit dominant. L'entrevue de Stuttgart n'a pas, ne doit pas avoir pour but de créer pour l'Europe, pour le monde, dans la personne des souverains de France et de Russie, deux juges suprêmes et en dernier ressort des controverses politiques. D'après les meilleures informations, le but de ce congrès impérial serait plutôt de nature à rassurer qu'à alarmer le monde. C'est précisément l'avis de l'Autriche et celui de l'Angleterre.

## FEUILLETON

## MADEMOISELLE DE CARDONNE.

(Suite.)

Lorsque les deux cavaliers arrivèrent au terme de leur course, leurs chevaux étaient blancs d'écume; mais le gouverneur, suffoqué par de sombres pressentiments, était certainement tout aussi essoufflé que sa monture.

— Où est Médé? demanda-t-il à son nègre. — Dans la chambre rouge.

Dessalines mit pied à terre, abandonna son cheval, courut à la chambre indiquée, puis frappant d'un coup de poing violent, il cria :

— Ouvre, me voilà. — Il est bien temps, répondit la Rémédios d'un ton rogue, et elle ouvrit la porte. — Quelle est cette manière de me faire appeler? demanda le gouverneur essayant de prendre un ton dégagé qui, loin de dissimuler son trouble, le rendait plus évident. — Je ne sais pas aller par quatre chemins, répondit la mulâtresse; je dis ou fais dire les choses comme je les sais. — Je serais venu à ton rendez-vous sans qu'il fût besoin de prendre un faux prétexte pour m'y attirer... — Dessalines, interrompit la Rémédios, en fronçant ses affreux sourcils, je ne suis pas ici pour te faire des compliments ou pour entendre tes louanges; tu veux en vain passer pour brave; je te connais depuis longtemps, et je te tiens pour lâche... Renonce donc à tes fanfaronnades, je les connais par cœur. A mes yeux tu n'as qu'un mérite : celui d'être cruel et implacable dans

tés cruautés, cela me suffit : écoute-moi bien. — Avant tout, parle-moi du danger qui menace ma vie. — Avais-je tort de t'appeler lâche? Tu trembles en pensant à la mort, et tu n'as pas même le cœur d'imposer silence à mes injures. Sois patient, Dessalines, nous sommes ici pour causer paisiblement; ce que j'ai à t'apprendre, tu le sauras. — Parle donc et parle vite. — Que fais-tu d'un officier français, un capitaine Meynard, ton prisonnier depuis dix jours environ? ne cherche pas à me tromper... Que fais-tu de ce blanc maudit?

Dessalines se troubla épouvanté par cette question.

— Qui t'a si bien renseignée? demanda-t-il. — Peu importe, ce n'est pas à toi de me questionner; j'interroge, réponds. Comment se fait-il qu'un prisonnier de cette importance soit vivant, entre tes mains, dix jours après son incarcération? — Toussaint ne m'a-t-il pas donné l'exemple de la clémence? Le sergent Martial n'est-il pas confié à ma surveillance? — Le dictateur ne te ressemble en rien; il a de grands et nobles projets, lui; toi, tu n'es qu'un ambitieux vulgaire; je ne sais ce que médite le dictateur, mais je crains bien de t'avoir deviné... Dessalines, tu conspires! — Moi? fit le gouverneur avec stupeur, avec effroi. — Tu t'es trahi! reprit vivement la capresse, maintenant je sais tout. La puissance de Toussaint t'importune, tu rêves sans doute la chute du glorieux dictateur, et tu trames quelque odieux complot... Tu seras puni...

Dessalines s'élança comme un tigre sur la Rémédios, et s'écria :

— Misérable! tu vas mourir... — Et tu ne me survivras pas, répondit la capresse avec fermeté... Allons, tue-moi, déchire-moi avec tes ongles, ma mort assure irrévocablement ta perte. — Mais d'où te vient cette science infernale? demanda Dessalines qui tenait un couteau sur la gorge de la Rémédios. — Oublies-tu que je suis liguée avec Satan? ne sais-tu pas que le démon de notre race m'apparaît quand je l'appelle? Tiens, j'ai pitié de toi, ferme ce couteau et juge de mon pouvoir.

Le gouverneur obéit machinalement à cette injonction, et se laissa tomber de lassitude sur une chaise. La Rémédios commença d'une voix lente et sentencieuse :

— Tu hais le dictateur parce qu'il est roi dans ce pays, et tu veux tendre la main aux blancs, aux Français d'Europe, pour renverser Toussaint et monter sur son trône. Tu t'es entendu avec ce capitaine, ton prisonnier, tu t'es entendu avec Juliette, et tu attends les vaisseaux ennemis. Tu aimes la fille de l'amiral de Cardonne, et tu veux sans doute l'épouser... Pauvre conspirateur! pauvre fou! pauvre niais! ne vois-tu pas que chacun se joue de toi? Crois-tu réellement que la fille du plus grand seigneur de St-Domingue aura jamais pour toi quelque attachement? Elle t'aura toujours en horreur et mépris... Tu n'as donc pas deviné que cette belle orgueilleuse aime le capitaine Meynard?

Dessalines bondit sur ses jarrets et se frappa le front avec rage.

— Ah! ah! reprit la capresse, tu commences à comprendre qu'on t'a berné. — Oui... je comprends! s'écria

» L'Angleterre, qui est l'alliée de la France, et dont les rapports avec la Russie sont peu bienveillants; aurait certainement témoigné du mécontentement à son allié, à l'occasion de l'entrevue de Stuttgart, si ce dernier ne lui eût donné l'assurance que l'entrevue ne ferait aucun tort à l'alliance, et ne mettrait nullement en péril la paix de l'Europe. L'Angleterre, qui voit d'un œil tranquille et sans l'ombre d'un soupçon l'entrevue amicale des deux empereurs, nous prouve suffisamment qu'il n'y a rien à craindre de la conférence de Stuttgart.

» Cette conférence, on en est persuadé à Vienne, est l'effet du désir réciproque qu'avaient les deux empereurs de nouer une amitié personnelle, et de contribuer efficacement au maintien de la tranquillité européenne, dont Alexandre II, par inclination naturelle et par des motifs politiques, comprend l'impérieux besoin non moins que le monarque français.

» Les premiers pas pour la conférence en question ont été faits par l'autocrate russe; c'est lui qui, par ses ambassadeurs, a exprimé, à Paris, son désir de s'aboucher, dans quelque endroit que ce fût, avec Napoléon III. Ce dernier a hésité longtemps avant de se rendre au désir exprimé par Alexandre, et après que l'invitation eût été réitérée par le grand-duc de Hess-Darmstadt et par le roi de Wurtemberg, il ne promit rien qu'il ne se fût auparavant entendu avec la reine Victoria et qu'il n'eût, à Osborne, éclairci les motifs et le but de son voyage en Allemagne. Ce fait que le Czar entreprend un long voyage pour aller de Saint-Petersbourg jusqu'à la frontière de France rencontrer Napoléon III, nous prouve combien vivement il désirait une entrevue avec ce dernier.

On dit à Londres que les malles de Bombay et de Calcutta du 24 août doivent être arrivées à Suez samedi dernier. En conséquence le résumé télégraphique de ces nouvelles est attendu dans deux ou trois jours.

La pétition adressée au parlement britannique par des Anglais résidant à Calcutta, qui demandent que le système actuel du gouvernement dans l'Inde soit remplacé par l'administration directe de la Reine avec un véritable conseil législatif, n'est pas du goût des principaux organes de l'opinion en Angleterre. Le *Morning-Post* est d'avis que le gouvernement de la Compagnie n'est pour rien dans la situation actuelle des Indes, attendu que la révolte des cipayes n'est qu'un incident de la conquête, un événement qu'aucun gouvernement n'aurait pu prévoir et qu'aucun système d'administration n'aurait pu empêcher. C'est un événement, dit en terminant le *Morning-Post*, qui appelle une punition et une vengeance aussi complètes et aussi terribles qu'on ait jamais infligées à une révolte militaire.

Le *Times* énumère les difficultés qui s'opposent à la réalisation du vœu des pétitionnaires. Il est impossible, fait-il observer, d'établir une pareille forme de gouvernement, en un pays tel que l'Inde, où la population se compose d'éléments si divers, où des milliers de prétendants ourdissent des intrigues et se disputent le pouvoir, où l'on a sans cesse

à parer aux plus pressants dangers, à déjouer une foule de trahisons, à discuter et à combiner des moyens de défense. Les pétitionnaires veulent que le Conseil soit électif, aussi large dans sa constitution que dans ses débats, représentant les Musulmans, les Indous de toutes les castes, les Mahrattes, et une centaine de races inférieures et de toutes les religions, tous discutant publiquement, au sein du Sénat, des questions qu'ils videront très-probablement ailleurs avec plus de promptitude et de décision l'épée à la main. Cela est ridicule. Dira-t-on que les questions délicates qui ont enfanté la révolte eussent été mieux résolues, si elles avaient été discutées en public et reproduites dans tous les journaux de l'Inde? Nous ne le croyons pas, dit le *Times*, et nous ne sommes nullement surpris que les pétitionnaires apportent à leur proposition d'établir un conseil législatif une restriction qui la met véritablement à néant, à savoir, qu'il faut la rédiger de telle sorte qu'elle réponde aux besoins du pays, et soit compatible avec l'autorité britannique.

De ces diverses argumentations, on peut conclure dès à présent une chose, c'est que ni le ministère ni le commerce anglais ne sont favorables à la pétition des résidents de Calcutta.

Le calme est loin d'être rétabli à Belfast et cela malgré la présence dans cette localité de près de 2,000 soldats et constables. Les rassemblements ne cessent pas. Et ce qu'il y a de pis, c'est que plusieurs prédicateurs auteurs de ces désordres persistent à vouloir prononcer leurs sermons en plein vent.

On dément à Londres la nouvelle de l'assassinat du prince Danilo, souverain du Monténégro, nouvelle qui du reste avait trouvé peu de créance ici. — Havas.

On écrit du camp de Châlons au *Moniteur* le 23 septembre :

« Le corps d'armée de la garde impériale a bivouqué le 21 sur la Suippe. Ce déplacement a été favorisé par un temps superbe. Les troupes sont rentrées au camp le 22 à midi.

» S. A. R. le duc de Cambridge, qui avait bivouqué avec l'Empereur, est parti hier à trois heures. Sa Majesté a reconduit le prince jusqu'au chemin de fer à Mourmelon.

» L'Empereur part aujourd'hui pour Lunéville.

Le *Moniteur* publie la dépêche télégraphique suivante :

Lunéville, 23 septembre, 9 heures. — « L'Empereur est arrivé à Lunéville à cinq heures et demie. Sa Majesté a été reçue par le général de Grammont, commandant la division, le préfet du département et les généraux de brigade.

» Il y a eu ce soir grande fête dans le parc, illuminations, carrousel et feu d'artifice.

» Demain à neuf heures, l'Empereur passera la revue de la division de cavalerie. »

On lit dans le *Moniteur* :

« L'Empereur a quitté le camp de Châlons ce matin pour se rendre à Stuttgart. En l'absence de Sa

Majesté, S. A. I. le prince Jérôme Napoléon présidera le conseil des ministres. »

#### DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

« Madrid, 23 septembre. — Il est arrivé à Valence divers navires français portant des cargaisons de blé et de farine. »

« Berlin, 23 septembre. — La Prusse et l'Autriche ont renoncé, pour le moment, à porter l'affaire des Duchés devant la Diète, ces deux puissances ont résolu d'attendre les plaintes des États du Holstein. Les négociations séparées avec le Danemarck sont interrompues. »

« Berlin, 23 septembre. — Le numéro du *Temps* qui a paru aujourd'hui, annonce que le prince de Prusse a reçu l'ordre du Roi de se rendre à Carlsruhe à Stuttgart pour y complimenter l'empereur Napoléon. »

« Stuttgart, 23 septembre. — Le bruit s'est répandu ici que le prince de Prusse, frère du Roi, arrivera de Carlsruhe pour complimenter l'empereur Napoléon au nom de Frédéric-Guillaume IV. »

« Berlin, 23 septembre. — On dit que le bruit répandu au sujet de l'envoi d'une note française, en faveur du Danemarck, n'a aucun fondement. »

« Berne, 24 septembre. — Les commissaires fédéraux ont été très-bien reçus à Lausanne. Une garde d'honneur a été placée devant leur hôtel. Le président a dit qu'il était l'organe du sentiment patriotique qui anime le gouvernement fédéral en déclarant combien il désirait trouver un arrangement amiable qui mit fin au conflit.

» Le Conseil fédéral a ordonné que les élections pour le Conseil national aient lieu le 25 octobre. »

« Trieste, 24 septembre. — Le paquebot apporte des nouvelles de Constantinople du 19. — Omer-Pacha a été nommé gouverneur et commandant de Bagdad.

» Jusqu'à la date du 10 août, la Perse n'avait pas encore rappelé sa garnison d'Hérat. — M. Murray avait réclamé à ce sujet. — Havas.

#### EXTÉRIEUR.

AUTRICHE. — On lit dans la correspondance Havas : Voilà déjà quelque temps que les journaux de Vienne nous parlent des grandes mesures projetées par M. de Bruck afin de porter remède à la crise financière qui s'aggrave chaque jour d'avantage, en Autriche. Ces projets, paraît-il, seraient sur le point d'aboutir, car après avoir eu l'approbation de l'Empereur, ils ont été soumis au Conseil de l'Empire qui leur a donné son assentiment sur quelques points sur lesquels des modifications sont proposées.

La commission des États riverains du Danube a terminé la rédaction du projet de règlement de la navigation et de la police fluviale, et s'occupera le mois prochain des difficultés qui s'opposent encore à l'application du traité de Vienne, et à la navigation du Danube. — Havas.

le gouverneur; mais il en coûtera cher aux intriguants... Ecoute, à ton tour, Médi, écoute bien... Tu es sincère, n'est-ce pas? — Ne connais-tu pas ma haine pour les blancs? ne sais-tu pas que je verserais tout mon sang pour assister à l'agonie du dernier de ces hommes qui furent les tyrans de ma race? — Fais-tu, sur la tête de ta fille, le serment de m'aider dans mes vengeances? — Oui, pourvu que ces vengeances n'atteignent pas Juliette. — Eh bien, voici ce qui s'est passé.

Dessalines raconta toute l'histoire du complot tramé par Meynard et Juliette; mais il affirma que son projet était de déshonorer M<sup>lle</sup> de Cardonne et de faire de Juliette une impératrice. La Rémédios écouta ce récit le sein palpitant et la joie dans le cœur; elle sourit, émerveillée de sa lucidité à pénétrer le dessein de ses ennemis. Lorsque Dessalines se tut, elle lui dit :

— Tu vois ce qu'il en coûte de mépriser mes conseils et de me traiter avec dédain ou, du moins, avec indifférence. Je savais tout ce que tu crois m'avoir révélé, et, sans la franchise de tes aveux, je t'eusse livré au courroux du dictateur. Un ami fidèle avait ordre de prévenir Toussaint si tu m'avais assassinée aujourd'hui, et c'en était fait de toi. Maintenant, hâtons-nous de porter remède au mal : sache d'abord ce qui s'est dit, ce qui s'est fait hier à l'habitation des Tamarins.

La Rémédios raconta son entretien avec l'amiral et sa fille, et la scène que Juliette était venue lui faire; puis, elle ajouta :

— Retourne donc vite à Saint-Marc, et envoie sous

bonne escorte, à la ravine aux Coulevres, le capitaine, sa belle fiancée, Juliette et tous les blancs que tu pourras trouver dans la ville. Je serai moi-même dans la ravine, et je me charge de veiller sur tes prisonniers... pas un ne m'échappera... Si les vaisseaux français se montrent, tu défendras la côte, et si les Français débarquent, s'ils sont vainqueurs, tu viendras me rejoindre... alors, nous aviserons... Dirige cinquante cavaliers sur l'habitation des Tamarins, avec ordre d'enlever le vieil amiral et de me l'amener; ses nègres tenteront peut-être de le défendre, mais tes soldats seront les plus forts... Va.. le prochain soleil éclairera notre vengeance... elle sera terrible et digne de nous. — Tu m'attendras pour frapper? — Nous frapperons ensemble.

Dessalines tendit la main à la capresse, courut à son cheval et s'élança au galop sur le chemin de Saint-Marc.

A peine entré dans son palais le gouverneur fit appeler un aide-de-camp qui avait toute sa confiance, et il lui dit :

— Colonel Jacob, rends-toi au logis des cinquante habitants dont voici les noms; tu diras à chacun d'eux ces seuls mots : « La flotte arrive, Juliette vous attend sur l'heure au palais; tout est prêt. » Répète-moi cette phrase.

L'aide-de-camp répéta la phrase mot pour mot.

— Tu ordonneras au commandant du grand poste de laisser entrer dans le palais tous les blancs qui se présenteront, de les désarmer, selon la coutume, et de les conduire un à un, les mains liées au dos, dans la cour carrée, où ils seront gardés à vue. Ta tournée achevée, tu

reviendras ici te mettre à la tête du bataillon de service, et tu entreras dans la cour carrée la baïonnette au canon, fusils chargés. Ce n'est pas tout, tu vas ordonner au major Michel de partir avec cinquante cavaliers pour l'habitation des Tamarins; il arrêtera l'amiral de Cardonne, mettra le feu à sa maison et le conduira, mort ou vivant, dans la ravine aux Coulevres, où il attendra de nouveaux ordres... Allons, dépêche-toi... obéis.

Aussitôt que l'aide-de-camp fut parti, Dessalines alla lui-même poser deux factionnaires aux portes de l'appartement de Juliette; il leur recommanda d'observer le plus grand silence et de s'opposer à la sortie de la mulâtresse; puis il se mit en sentinelle devant la porte qui conduisait à la chambre de M<sup>lle</sup> de Cardonne, et attendit avec une farouche anxiété.

Les cinquante habitants que le gouverneur avait fait demander au nom de Juliette étaient les blancs les plus influents de Saint-Marc, et les conjurés sur lesquels la mulâtresse comptait le plus pour soulever la ville en faveur des Français. Chacun d'eux donna dans le piège, et comme la flotte était attendue de jour en jour, ils surent tous à la fausse nouvelle et se hâtèrent de courir au rendez-vous, pensant que le moment d'agir était arrivé. Ils ne tardèrent pas à se repentir de leur imprudente crédulité lorsqu'ils se virent fouillés, garrottés, et conduits, avec mystère par la garde du palais; mais ils se rassurèrent mutuellement en convenant que cet excès de précaution devait tromper les troupes restées fidèles au parti nègre.

IRLANDE. — On écrit de Dublin, lundi matin, au *Morning-Post* :

« Dans la journée de dimanche dernier, les quais de Belfast étaient parcourus par 400 constables, parce qu'on s'attendait à une émeute. Le bruit court que le révérend Hanna a essayé de prêcher, mais qu'il en a été empêché par le maire, qui agissait, dit-on, en vertu d'instructions spéciales, émanées du château de Dublin. Le voisinage d'Albert-Crescent, qui a été si souvent le champ de bataille, pendant les dernières émeutes, des partis, présentait un aspect vraiment formidable. On avait placé à Sandy-row de 60 à 100 constables ayant des fusils chargés. Les personnes qui viennent d'arriver de Belfast assurent que les passions des combattants sont aussi ardentes que quand les troubles ont commencé. Dans la nuit de samedi on entendait continuellement des coups de fusil, et dans le voisinage de la route d'Antrim, on a entendu vers minuit des feux de peloton réguliers. »

On écrit de la même ville au *Standard*, d'hier soir :

« Malgré la présence en ville d'environ 2,000 soldats et constables, des coups de fusil n'en sont pas moins tirés pendant la nuit. C'est un roulement continu. On dirait que la population s'est organisée en guérillas. Les rassemblements continuent à se promener sur les quais, où stationnent des détachements imposants de constables. C'est dans le voisinage d'Albert-Crescent surtout, théâtre des mêlées les plus terribles, que sont établis cent constables, avec les armes chargées. Le colonel Mauleverer et quatre cents hommes du 30<sup>e</sup> régiment sont arrivés. »

« On craint des troubles à Logram. Le premier constable, M. Mac-Carvor, et douze hommes partent aujourd'hui de Belfast pour cette localité afin de maintenir l'ordre. »

Les journaux de Londres ont déjà fait mention de placards affichés dans une ville d'Irlande, contenant des expressions de sympathie pour le cipayes et de haine contre l'Angleterre. La correspondance adressée de Dublin au *Morning-Post* dit à ce sujet :

« Il paraît maintenant que les placards incendiaires dans lesquels étaient exprimés des vœux en faveur des cipayes avaient été affichés sur les murs dans toute l'étendue des comtés de Kilkenny et de Waterford. La magistrature et la bourgeoisie locale de Carrick-sur-Suir se sont réunies et on souscrit pour une somme de 100 livres sterling, qui sera donnée en récompense pour l'arrestation des misérables qui ont fabriqué et placardé ses affiches. »

RUSSIE. — On écrit de Saint-Petersbourg, le 15 septembre, à l'agence Havas :

« La réduction sur le grand pied de paix des trois divisions de cavalerie de la garde impériale est aujourd'hui un fait accompli. L'effectif de ces corps considérablement diminué est converti en deux divisions au lieu de trois. Les généraux et un certain nombre d'officiers supérieurs, quoique maintenus sur les cadres d'activité, n'exerceront plus en temps de paix un commandement immédiat, à moins qu'ils ne soient appelés à faire plus tard partie d'une ex-

pédition lointaine. La Russie, sous ce rapport, s'est incontestablement très-rapprochée de l'organisation militaire en France, et cela en abandonnant, sur plusieurs points essentiels, celle que l'empereur Nicolas avait introduite, avec tant de prédilection, dans l'armée et qu'il avait empruntée au système exclusivement prussien. »

« Les deux divisions de la garde, dont l'une de grosse cavalerie et l'autre de cavalerie légère, resteront séparées dans la suite, sous cette nouvelle dénomination. L'ensemble de tout le corps continuera, comme par le passé, à tenir garnison dans la capitale, à Zars-Koje et à Peterhof. Tous les régiments pourront, ainsi, en moins d'un jour, se trouver réunis, au besoin, à Saint-Petersbourg. »

#### FAITS DIVERS.

On lit dans *la Meuse*, journal de Liège :

« Une de nos grandes maisons industrielles, qui fait le commerce d'armes avec l'étranger, vient de recevoir de Calcutta l'avis de ne pas expédier des armes commandées par des négociants de cette ville. Le gouvernement anglais a pris, paraît-il, la résolution de ne plus laisser importer en ce moment aucun objet pouvant servir à l'armement des révoltés. Nous croyons utile de publier cette nouvelle. »

— S. M. l'impératrice Eugénie arrivera à Bordeaux le 28 de ce mois, à 10 heures du matin et partira immédiatement pour Paris.

— On écrit de Stuttgart, le 19, à la *Gazette de Cologne* :

« Notre ville se remplit déjà d'étrangers, notamment de Français et de Russes, attirés par l'entrevue des deux empereurs. On en annonce beaucoup d'autres; tous les appartements des hôtels sont retenus d'avance et les demandes s'élèvent au double et au triple de ce qu'il y a de logements disponibles. On fait de grands préparatifs dans le château royal et les palais de la couronne. Nous apprenons qu'on attend le roi de Bavière et le grand-duc de Hesse. »

#### CHRONIQUE LOCALE.

M. Touchaleaume, nommé successeur de M. Chasle, notaire à Saumur, par décret du 10 de ce mois, a prêté serment en cette qualité le 19.

M. Frédéric Chudeau, ancien notaire, a été nommé juge suppléant de la justice de paix du canton de Saumur, nord-ouest, en remplacement de M. Chasle.

#### VILLE DE SAUMUR.

##### TAXE MUNICIPALE SUR LES CHIENS.

*Le Maire de la ville de Saumur, chevalier de la Légion-d'Honneur,*

Vu la loi du 2 mai 1855, établissant une taxe municipale sur les chiens ;

Vu l'art. 5 du décret impérial du 4 août suivant ;  
**DONNE AVIS** qu'à partir du 1<sup>er</sup> OCTOBRE 1857, et jusqu'au 1<sup>er</sup> JANVIER 1858, les déclarations des possesseurs de chiens seront reçues à la Mairie (*bureau des contributions*), tous les jours (*fêtes et dimanches exceptés*), de 10 h. du matin à 4 h. du soir.

La taxe est due pour l'année entière, et pour tous les chiens possédés au 1<sup>er</sup> janvier, à l'exception de ceux qui, à cette époque, sont encore nourris par la mère.

Dans le but d'éviter toute méprise, le Maire rappelle aux possesseurs de chiens que les déclarations doivent avoir lieu *chaque année*, et qu'en conséquence celles par eux faites les années précédentes ne les dispensent pas d'en faire une nouvelle cette année, à défaut de quoi ils seront passibles de la *triple taxe*.

La taxe sera *doublee*, si la déclaration est inexacte.

Dans le cas de récidive de défaut de déclaration, la taxe sera *quadruplée*.

Elle sera *triplée*, si la récidive concerne une déclaration incomplète ou inexacte.

Du 1<sup>er</sup> au 15 janvier 1858, les demandes en rectification et les réclamations de toutes sortes, à faire depuis les déclarations, seront reçues au même bureau, aux jours et heures ci-dessus indiqués.

*Hôtel-de-ville de Saumur, le 25 septembre 1857.*

Le Maire, Député au Corps-Législatif,

LOUVET.

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. CODET.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

Stuttgart, jeudi soir. — L'empereur Alexandre est arrivé à 4 heures à la station de Fenerbach, et il s'est rendu avec le Roi à la villa du prince héréditaire.

Le prince Gortschakoff accompagne l'Empereur.

A son passage à Carlsruhe, le Czar a été complimenté par S. A. R. le Grand-Duc de Bade.

Marseille, 24 septembre. — On écrit de Barcelone que l'escadre de l'amiral Tréhouart est repartie, le 21, de cette ville, rentrant, dit-on, à Toulon. Les officiers français ont été fêtés dans deux banquets offerts par le capitaine-général, et par les notables de la ville. La population a accueilli par de chaleureux vivats les officiers qui, en s'embarquant, ont répondu à l'accueil des Barcelonais, par les cris de : *vive Barcelone ! vive l'Espagne !*

Les nouvelles de Constantinople sont du 16 :

Omer-Pacha est nommé gouverneur-général de Bagdad, poste dont les émoluments s'élèvent à 500,000 fr. Il est chargé d'établir des vapeurs sur le Tigre et le bas Euphrate et de protéger le commerce contre les Arabes.

Les Anglais ont apporté le matériel nécessaire à l'établissement du télégraphe de l'Euphrate. Le journal *la Presse* dit que les Arabes veulent détruire les poteaux par sympathie pour la cause indienne.

Strasbourg, 25 septembre. — L'Empereur est parti ce matin à 8 heures, accompagné de sa suite et des autorités locales. Les populations se sont portées en foule sur le passage de Sa Majesté qu'elles ont saluée d'enthousiastes acclamations, depuis Strasbourg jusqu'à Kehl.

L'Empereur dînera à Bade chez la grande duchesse Stéphanie et il partira ensuite pour Stuttgart où se trouve déjà l'Empereur de Russie.

Sa Majesté est partie enchantée de l'accueil profondément sympathique des populations alsaciennes. — Havas.

Averti par son aide-de-camp de l'accomplissement de ses ordres, Dessalines envoya chercher le capitaine Meynard, et entra, suivi de quelques soldats, dans la chambre de Juliette, dont il força la porte.

— Attachez cette coquine, dit-il à ses gens, — M'attachez ! s'écria Juliette en bondissant à demi-nue au-devant des soldats, m'attachez ! qui donc oserait ? — Je fais pendre ceux qui hésitent à m'obéir répondit le gouverneur d'une voix enrouée par la colère.

Deux nègres se saisirent de Juliette, et malgré sa vive résistance, les mains ensanglantées par ses morsures et ses coups d'ongle, ils la réduisirent à une complète immobilité.

— A ton tour ! cria Dessalines à M<sup>lle</sup> de Cardonne, après avoir enfoncé sa porte d'un coup de pied, à ton tour... Viens apprendre ce qu'on gagne à se jouer de son maître, à trahir son bienfaiteur... Attachez encore cette effrontée.

Nancy reposait toute habillée sur son lit ; elle s'était levée au bruit qui se faisait dans la pièce voisine, n'opposa aucune résistance, et ne répondit pas même à son brutal agresseur. Furieux de ce calme plein de dédain, Dessalines leva une cravache sur le beau visage de sa victime, mais M<sup>lle</sup> de Cardonne attachée sur ce misérable un regard si noble et si fier, que le bras de Dessalines s'abaisa graduellement et comme honteux de sa menace.

— Conduisez ces deux femmes dans la grande cour, dit le gouverneur; vos têtes me répondent d'elles. — Nous sommes perdues, dit tout bas Nancy à Juliette. — Oui,

car je reconnais ma mère au malheur qui nous frappe... Médi doit être libre... la vipère nous a mordues.

Dessalines entra dans la cour carrée ; cette cour était remplie de soldats qui entouraient de leurs baïonnettes les prisonniers de leur chef implacable; le capitaine Meynard, attaché par les mains comme ses compagnons d'infortune, essayait de remonter le courage abattu de ces malheureux voués au supplice. Des nègres portant des torches de résine éclairaient cette scène lugubre.

— Vous vouliez livrer la ville aux Français, cria Dessalines, vous vouliez m'assassiner et enchaîner les nègres sous le joug que le glorieux dictateur a pour jamais brisé; vous serez tous fusillés, et votre peau maudite subira les outrages que la nôtre a soufferts pendant des siècles barbares... — Allons, allons, maître coquin, interrompit le capitaine Meynard en riant, tais-toi, les valets de bourreau ne sont pas tenus d'être éloquents. — Regarde ! hurla Dessalines... Ris donc, brigand, ris donc encore !

Meynard frissonna des pieds à la tête... M<sup>lle</sup> de Cardonne venait d'entrer dans la cour, soutenue par Juliette, qui marchait d'un pas ferme à ses côtés.

Le capitaine voulut s'élaner au-devant de sa fiancée, mais deux bras vigoureux le retiennent, et un cri de fureur expira sur ses lèvres.

Dessalines parla bas à l'oreille de son aide-de-camp, et aussitôt les soldats se mirent en marche, entraînant les prisonniers.

La nuit était noire, de gros nuages chargés de pluie

couraient chassés par le vent ; le sinistre convoi traversa la ville en silence, et en sortit sans que les habitants endormis se doutassent du coup de main de Dessalines.

Quand le jour parut, les prisonniers n'étaient plus qu'à une lieue de la ravine aux Couleuvres. Quoi qu'il eût fait pour se rapprocher de M<sup>lle</sup> de Cardonne, le capitaine Meynard n'y avait pu parvenir ; ses prières lui avaient attiré les plus grossiers outrages, mais Nancy l'avait quelquefois consolé ; car, en élevant la voix, les fiancés s'étaient mutuellement exhortés à tout souffrir l'un pour l'autre.

A l'aurore, dans l'une des haltes que fit l'escorte, sur un morne qui dominait la mer et les savanes de Saint-Marc, les prisonniers poussèrent un même cri joyeux.

La flotte française sondait la côte de l'Artibonite, et quelques bâtiments légers s'embossaient déjà sous le canon des forts qui défendaient la ville.

— Voilà nos sauveurs, dit Nancy à Juliette en lui montrant les vaisseaux. — Tes sauveurs périront par le feu !... Regarde là et là, fille de Satan !

M<sup>lle</sup> de Cardonne se retourna avec épouvante ; la Ré-médios s'était dressée derrière elle, et de ses mains desséchées elle lui montrait l'habitation des Tamarins et la ville de Saint-Marc que dévoraient les flammes d'un effroyable incendie.

(La suite au prochain numéro.)

Au moment même où nous écrivions notre dernière revue, une transformation soudaine était en train de s'accomplir à la Bourse. Arraché violemment à sa léthargie, le marché a subi une de ces secousses imprévues qui déplacent le courant de la spéculation. A la baisse, naguère si profonde et qui paraissait irremédiable, a succédé une hausse sans frein et sans mesure. Le Crédit mobilier a remonté de 200 fr., la Rente de 1 fr., les Chemins de fer 30 à 60 fr.

Le découvert, surpris, attaqué dans ses positions, a donné, par ses rachats désespérés, une impulsion irrésistible au mouvement ascensionnel. Pendant trois jours, c'est-à-dire pendant les Bourses de vendredi, samedi et une partie de celle de lundi, les achats sont arrivés au parquet avec un empressement inouï, et ce qu'il y avait de remarquable dans cette avalanche de demandes, c'est que l'argent n'y apportait pas moins de zèle que la spéculation. Ainsi, les cours à terme ont été dépassés par ceux au comptant, sur le Crédit mobilier, qui n'a jamais eu le caractère d'une valeur de placement.

La Rente a eu promptement regagné et dépassé le

cours de 67 fr. Quant au Crédit mobilier, qui a eu l'initiative de la reprise, ses actions ne se sont arrêtées qu'à 900 fr.

C'est précisément la rapidité et surtout l'exagération de la hausse qui ont compromis son succès et amené une réaction, de même que l'exagération de la baisse avait effrayé les vendeurs eux-mêmes et amené les premiers rachats. Dès la fin de la Bourse de lundi, l'élan ascensionnel s'est arrêté devant de nombreuses réalisations. La spéculation à la baisse a repris courage et renouvelé ses offres. Une partie des avantages conquis a été ainsi promptement reperdue. Cependant on n'est pas retombé aussi bas qu'au commencement de la semaine précédente. Quel que soit l'essor de ce mouvement, qui n'est pas encore calmé, il aura toujours eu de bons résultats; il aura secoué la torpeur de la Bourse et donné un salutaire avertissement aux vendeurs. C'est un excellent prélude à la campagne d'hiver qui va s'ouvrir, et qui se signalera, croyons-nous, par le réveil des affaires.

Le marché des chemins de fer s'est affaibli, comme celui de la Rente, comme le Crédit mobilier. Cependant les titres sont encore rares, et à la Bourse d'aujourd'hui les cours avaient une tendance plus ferme. Les Ardennes étaient recherchées activement; la Banque fait des avan-

ces sur cette valeur. Le Crédit Probst en Espagne était recherché de 390 à 400 fr. La crise actuelle n'a eu aucune influence à Madrid, et cette société a su donner un développement considérable à ses opérations. Les résultats prévus attirent l'attention des spéculateurs.

Sur le marché industriel, la pénurie des transactions est toujours la même. Il y avait quelques demandes ces jours-ci sur la Compagnie marbrière du Maine. Les bateaux à vapeur Souberbielle se soutiennent au pair, ainsi que la Compagnie centrale du Gaz. La Caisse centrale de l'Industrie est à 140 fr.

A. DUPONT.

(Correspondance générale de l'Industrie.)

BOURSE DU 24 SEPTEMBRE.

3 p. 0/0 hausse 50 cent. — Ferme à 67 50  
4 1/2 p. 0/0 baisse 40 cent. — Ferme à 91 35.

BOURSE DU 23 SEPTEMBRE.

3 p. 0/0 hausse 40 cent. — Ferme à 67 70.  
4 1/2 p. 0/0 baisse 10 cent. — Ferme à 91 25

P. GODET, propriétaire-gérant.

Ministère de la Guerre.

Hôpital Militaire de l'Ecole de Cavalerie.

ADJUDICATION

AU RABAIS

Des Denrées et Objets de Consommation.

Pour l'année 1858.

Le public est prévenu que le 8 octobre 1857, à midi, il sera procédé, à l'Hôpital militaire de l'Ecole de cavalerie de Saumur, à l'adjudication au rabais, sur soumissions cachetées, des denrées et objets de consommation ci-après désignés, nécessaires audit Hôpital pendant l'année 1858.

Cette adjudication sera faite par le Sous-Intendant militaire, chargé de la surveillance administrative de l'établissement, en présence des officiers de santé en chef et de l'officier-comptable.

Designation des Fournitures.

|  |               |
|--|---------------|
| Viande.....  | le kilo.      |
| Pain { 1 <sup>re</sup> qualité.....                  | id.           |
| { 2 <sup>e</sup> qualité.....                        | id.           |
| Vin { rouge.....                                     | le litre.     |
| { blanc.....   | id.           |
| Bière.....   | id.           |
| Fleur de farine.....                                 | le kilo.      |
| Riz.....   | id.           |
| Vermicelle.....                                      | id.           |
| Semoule.....   | id.           |
| Crème de riz.....                                    | id.           |
| Gluten granulé.....                                  | id.           |
| Pruneaux.....  | id.           |
| Sel.....   | id.           |
| Lait.....  | le litre.     |
| OEufs.....   | nombre.       |
| Beurre.....  | le kilo.      |
| Légumes pour aliments { frais { Pommes de terre..... | id.           |
| { Carottes et navets.....                            | id.           |
| { Pois.....  | id.           |
| { Haricots.....                                      | id.           |
| { Lentilles.....                                     | id.           |
| Bois à brûler.....                                   | le quint. m.  |
| Charbon de bois.....                                 | l'hectolitre. |
| Charbon de terre.....                                | le quint. m.  |
| Coke.....  | id.           |
| Haile à brûler.....                                  | le kilo.      |
| Chandelle et bougie stéarique.....                   | id.           |
| Paille de seigle.....                                | le quint. m.  |
| de maïs.....   | le kilo.      |
| Alcool.....  | id.           |
| Haile d'olive.....                                   | id.           |
| Vinaigre.....  | id.           |
| Sucre (lumps blanc).....                             | id.           |
| Miel { blanc.....                                    | id.           |
| { brun.....  | id.           |
| Orges en grains.....                                 | id.           |
| Axonge { 1 <sup>re</sup> qualité.....                | id.           |
| { 2 <sup>e</sup> qualité.....                        | id.           |
| Sangsues.....  | le mille.     |
| Farines { d'orge.....                                | le kilo.      |
| { de seigle.....                                     | id.           |

|  |          |
|--|----------|
| Linge grand.....                             | id.      |
| petit.....                                   | id.      |
| pansement bandes rou-lées.....               | id.      |
| Charpie de fil.....                          | id.      |
| de chanvre.....                              | id.      |
| de filasse épurée.....                       | id.      |
| Fioles à médecine { en verre de couleur..... | nombre.  |
| { en verre blanc.....                        | id.      |
| Savon.....                                   | le kilo. |
| Cristaux de soude.....                       | id.      |

Les soumissions pourront être faites pour la fourniture d'un ou plusieurs des articles ci-dessus, et devront porter un prix ferme pour chacun d'eux, à l'exception du pain et de la viande, pour la fourniture desquels les soumissions stipuleront un rabais sur les merciales successives. Toutes les soumissions seront établies sur papier timbré (cette condition est de rigueur) et comporteront un prix exprimé en fractions décimales dérivant directement du franc, unité monétaire, soit en centimes et millimes ou millièmes de franc.

Les personnes, dont l'intention est de soumissionner pour les fournitures de vin, riz, vermicelle, pruneaux, légumes secs, huile à brûler, sucre et miels, sont invitées à examiner préalablement les échantillons déposés à l'Hôpital, afin de pouvoir établir leurs prix d'après la qualité de ces objets qui serviront de types à l'adjudication.

Les denrées seront rendues et livrées à l'Hôpital aux frais du fournisseur.

Chaque soumissionnaire devra présenter une caution valable, qui sera solidaire avec lui envers le Gouvernement, et dont les noms, qualité et demeure devront être mentionnés au bas de la soumission. Un certificat de l'autorité civile, ou de la chambre de commerce, constatant la solvabilité du soumissionnaire et de sa caution, y sera joint.

On n'admettra à concourir aux adjudications que les personnes qui exercent elles-mêmes le genre de commerce auquel se rapportent les objets soumissionnés. Toutefois les négociants munis de la patente de première classe seront admis à soumissionner pour toute espèce de fourniture.

Aucune soumission ne sera admise si elle ne renferme toutes les conditions précitées.

L'adjudication ne sera définitive qu'après l'approbation ministérielle.

On pourra prendre connaissance du cahier des charges au bureau du Sous-Intendant militaire, rue de Bordeaux, et au bureau de l'Officier-Comptable, à l'Hôpital de l'Ecole de cavalerie, où l'on aura l'aperçu de l'importance des fournitures.

Fait à Saumur, le 8 septembre 1857.

Le Sous-Intendant militaire, BROU. (531)

AVIS.

Le dépôt de l'Elixir-Raspail, de COMBIER-DESTRE, de Saumur, n'est plus à Paris, chez M. MALLEZ, rue Vavin, 5, il est maintenant chez M. LUEZ fils, rue Saint-Martin, 116.

Le Tribunal de Commerce de la Seine, par un jugement rendu le 13 août 1857, condamne solidairement MM. Mallez-Landais, de Paris, et Mallez-Lemaire, de Lille, à changer la forme de leur bouteille et de leur étiquette, aux dommages et intérêts envers Combiere, pour le préjudice qu'ils lui ont causé et aux frais de l'instance.

DEUX MAISONS

A LOUER PRÉSENTEMENT

Ou pour la Saint-Jean,

L'une rue du Puits-Neuf, l'autre rue de la Mairie.

S'adresser à M. JUCHAULT, rue d'Orléans. (199)

A VENDRE

En totalité ou en deux lots,

PAR ADJUDICATION,

En l'étude de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur,

Le Mercredi 30 septembre 1857, à l'heure de midi,

LA MAISON,

De feu M. BERTHELOT-COUSCHER, Dernièrement occupée par M. Latouche

Située à Saumur, rue St-Nicolas,

Et composée comme suit :

Un porche; à droite du porche une boutique, arrière-boutique, chambre au premier et au second étage, grenier et cave, joignant à l'ouest la maison Jouanneau;

A gauche du porche, et joignant à l'est la maison de M. Dézé, magasin au rez-de-chaussée, cuisine, remise, écurie, salon, salle à manger et chambres à coucher au premier étage; plusieurs chambres à coucher au second étage, greniers, caves et cour.

Cette maison, qui comporte une façade de 15 mètres 50 centimètres, pourra être divisée et vendue en deux lots, dont le premier aura en façade 8 mètres, et le second 7 mètres 50 centimètres. (521)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

LA FERME

DU PETIT-TERTRE,

Commune de Saint-Lambert-des-Lévées, près Saumur, contenant 13 hectares 45 ares 32 centiares. (532)

Etude de M<sup>e</sup> GABEAU, notaire à Baugé.

A VENDRE

En totalité ou par parties,

Trois FERMES et trois CLOSURES en un seul tenant, situées communes de Saint-Martin-d'Arcé et Chevire, à 2 kilomètres de Baugé, entre les routes de La Flèche et du Lude, contenant environ cent trente-deux hectares.

S'adresser, pour tous les renseignements, à M<sup>e</sup> GABEAU, notaire, et, pour traiter, à M. BRY, propriétaire, aux Rosiers. (511)

A CEDER

DE SUITE,

UN MAGASIN DE TAPISSIER MARCHAND DE MEUBLES,

Ayant une des meilleures clientelles de la ville.

On resterait quelque temps avec l'acquéreur, s'il le désirait.

Il y aura toute facilité pour les paiements.

S'adresser à M. DROUARD, rue de la Tonnelle. (453)

A VENDRE

PRÉSENTEMENT,

OU A LOUER EN GARNI,

Pour cause de maladie,

L'HOTEL DU GRAND-TURC.

A Montsoreau.

Il y aura toutes facilités pour les paiements.

S'adresser à M. GUILLARD. (459)

A VENDRE

A l'Amiable,

UNE GRANDE MAISON,

PROPRE AU COMMERCE,

Située à Saumur, quai de Limoges n<sup>o</sup> 97, actuellement occupée par M. Morin, négociant en vins, avec ou sans l'établissement des caves, et servitudes, situées rue de Fenet.

Toutes facilités seront accordées pour le paiement.

S'adresser, pour plus amples renseignements, à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire, ou à M. HUARD-CHASSELOUP. (477)

AVIS.

M<sup>me</sup> GUICHARD a l'honneur de prévenir les dames qu'elle vient d'établir un atelier de corsetière place du Marché-Noir, 5, à Saumur. Ayant déjà exercé cette profession à Tours, elle se trouve en position de faire, aussi bien que possible, et à des prix modérés, tout ce qui se rattache à cette partie de la toilette des dames.

A LOUER

Une MAISON, rue des Payens, 3. S'adresser à M. LECOY. (190)

Saumur, P. GODET, imprimeur.